

désorganisé les finances des provinces et des municipalités, et a porté préjudice aux communautés rurales et provoqué leur déclin, lesquelles communautés sont déjà fortement ébranlées par la négligence du gouvernement à prévoir une politique agricole convenable.

Après débat, les délibérations relatives à ladite motion sont terminées.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Downey en remplacement de M. Danforth sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Loiselle en remplacement de M. Weatherhead sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada sur les compagnies de prêt et de fiduciaire, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, conformément à l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/170).

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 février 1971, demandant copie d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan prévoyant l'aménagement du parc Last Oak dans la région des lacs Crooked et Round, au sud-est de la Saskatchewan.—(*Avis de motion portant production de documents n° 187*). (Document parlementaire n° 283-3/187).

Par M. Richardson, membre du conseil privé de la Reine,—Copie (en anglais) du budget d'établissement de la Monnaie royale du Canada pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1971, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952 et arrêté en conseil C.P. 1971-235, en date du 4 février 1971, approuvant ledit budget. (Document parlementaire n° 283-1/176A).

Par M. Richardson,—Copie (en anglais) du budget d'établissement de la Monnaie royale du Canada pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1970, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952 et arrêté en conseil C.P. 1970-624, en date du 9 avril 1970, approuvant ledit budget. (Document parlementaire n° 283-1/176B).

A 10 h. 30 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.